



Assemblée Générale Espace Belledonne

Mercredi 25 septembre 2024
Saint Martin d'Uriage



Au programme

19h ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Présentation et approbation d'un nouvel article des statuts d'Espace Belledonne portant sur la gouvernance de l'association

De 19h30 à 21h - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Présentation et approbation :

Rapport moral 2023 par Ilona GENTY

Rapports financiers 2023

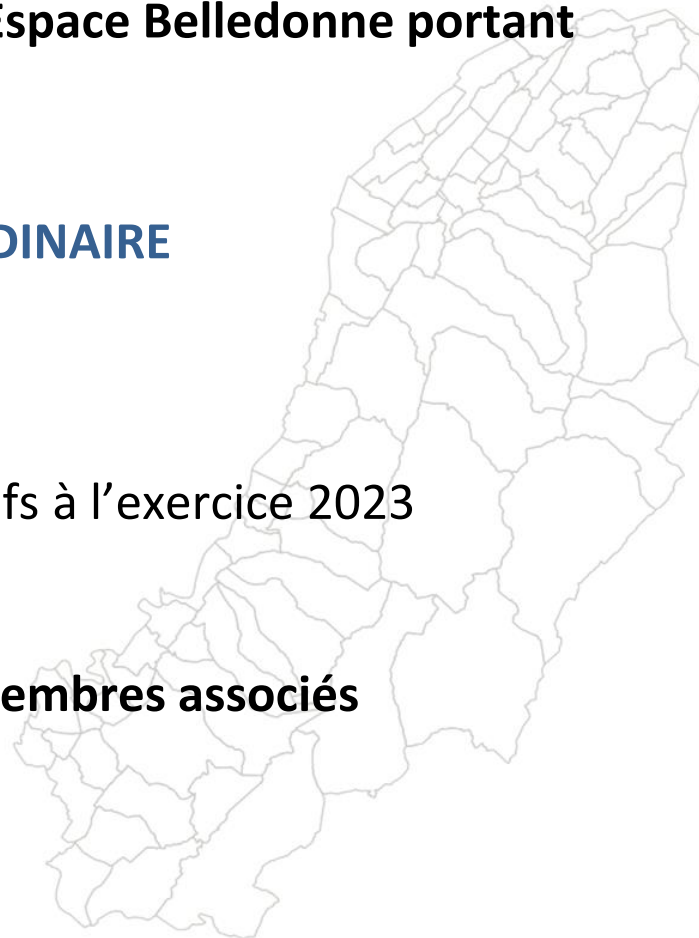
Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023

Rapport d'activité 2023

Élection au Conseil d'Administration du Collège 4 : membres associés

Perspectives 2024

À partir de 21h BUFFET





Assemblée Générale Extraordinaire



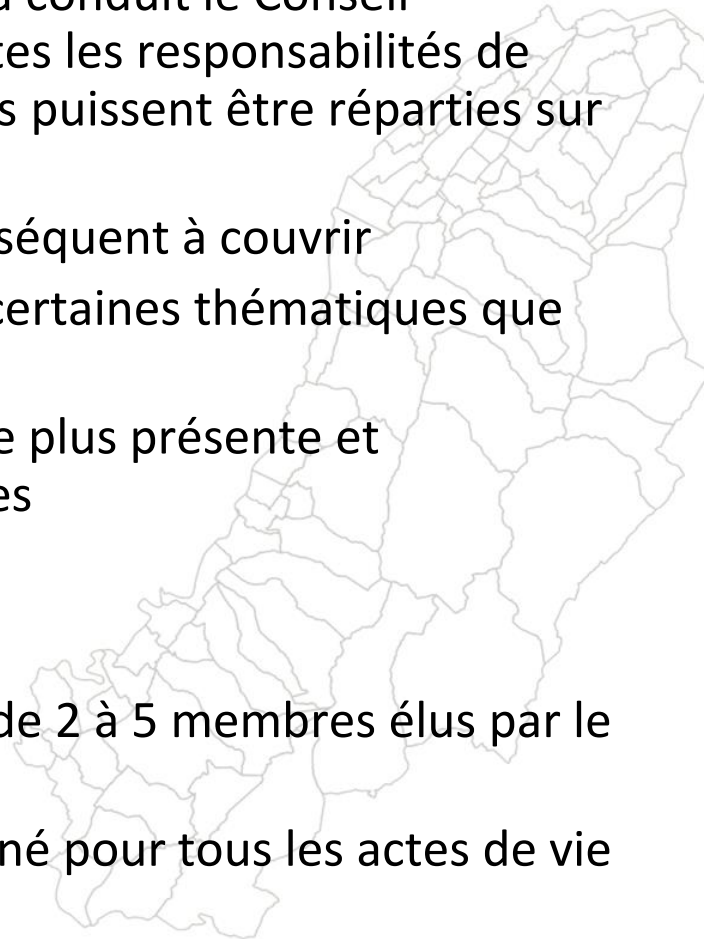
Modification des statuts d'Espace Belledonne

Contexte:

- L'absence de présidence de l'association depuis février a conduit le Conseil d'Administration à envisager une solution pour que toutes les responsabilités de l'association n'incombent pas à une seule personne mais puissent être réparties sur plusieurs têtes que ce soit en termes de :
 - Distances : Belledonne représente un territoire conséquent à couvrir
 - Compétences : certains élus sont plus à l'aise avec certaines thématiques que d'autres
 - Disponibilité : Permettre à Espace Belledonne d'être plus présente et représentée au sein des instances de nos partenaires

Objectifs :

- Mettre en place une gouvernance collégiale / partagée de 2 à 5 membres élus par le Conseil d'Administration appelés « co-présidents »
- Parmi ces co-présidents, un représentant légal est désigné pour tous les actes de vie associative (banque, documents administratifs, etc.)



Modification des statuts d'Esace Belledonne

Article des statuts du 16/11/2023

CHAPITRE 3

LE PRESIDENT ET LE BUREAU

Le conseil d'Administration élit en son sein un Bureau composé de 12 membres, en veillant à une représentation des quatre collèges :

- Un président
- Un ou des vice-président(s)
- Un secrétaire
- Un trésorier
- Des membres

La **présidence** convoque et préside les Assemblées Générales ainsi que les réunions du Conseil d'Administration et du Bureau. Elle peut être suppléé par un ou des vice-président(s).

Elle prend les dispositions administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'association. Elle prépare les questions à soumettre aux délibérations des Assemblées Générales, elle suit l'application des décisions prises.

Elle représente l'association dans tous les actes de la vie civile et est investie de tous pouvoirs à cet effet ; elle a notamment qualité pour ouvrir tous comptes en banque, chèques postaux, ester en justice, tant en demandé qu'en défense, former tous appels et pourvois et consentir toutes transactions.

Elle a tous pouvoirs pour prendre, avec l'accord du Conseil d'Administration, tous engagements financiers à l'égard de tiers. Elle ordonnance les dépenses de l'association.

Elle peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou des vice-président(s) ou autre membre du Bureau.

La **vice-présidence** rassemble un ou plusieurs Vice-Présidents. Elle seconde la présidence dans l'exercice de ses fonctions et la remplace en cas d'empêchement. La vice-présidence a délégation de signature de la présidence pour l'ensemble des attributions en cas d'empêchement de celle-ci.

Le **secrétaire** rédige les procès-verbaux des Assemblées Générales ainsi que des réunions du Conseil d'Administration et du Bureau. Il anime le déroulé de ces instances et seconde le Président dans le suivi de l'ordre du jour. Il peut, si nécessaire, se faire aider par un secrétariat.

Le **trésorier** tient les comptes de l'association. Il effectue toutes dépenses et perçoit toutes recettes sous le contrôle du président. Il tient une comptabilité régulière, au jour le jour, de toutes les opérations tant en recettes qu'en dépenses et rend compte à l'Assemblée Générale annuelle qui statue sur la gestion. Il peut, si nécessaire, se faire aider par tous les comptables ou commissaires aux comptes reconnus nécessaires.

Proposition du CA :

Introduire en fin de chapitre le paragraphe suivant

En cas de choix par l'ensemble du Bureau, et sur proposition du Conseil d'Administration, le choix d'une présidence collégiale peut être fait. Dans cette configuration, l'association est dirigée par un conseil de 2 à 5 membres élus pour 3 années par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration élit en son sein des co-présidents.

Les co-présidents n'ont pas obligatoirement de champs de compétence attribué, ils assurent ensemble la présidence et ses missions précisées ci-dessus.

En cas de désaccord au sein de la co-présidence dans la prise de décision, les membres du bureau procéderont à un vote.

Les co-présidents choisissent un représentant légal de l'association pour tous les actes de la vie civile.



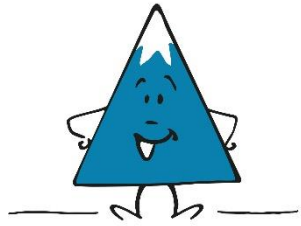
Statuts Espace Belledonne 2024





Assemblée Générale Ordinaire Statutaire 2023





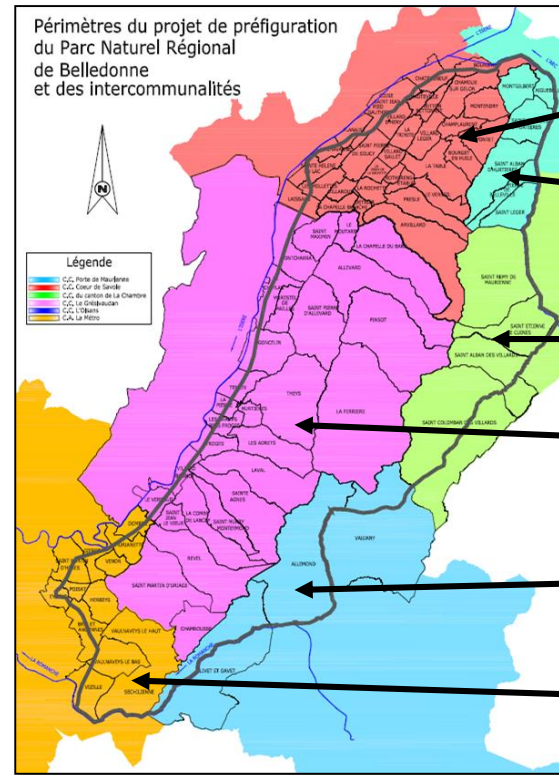
Le territoire de l'Espece Belledonne

82 communes

55 communes adhérentes

6 EPCI

2 départements



Cœur de Savoie

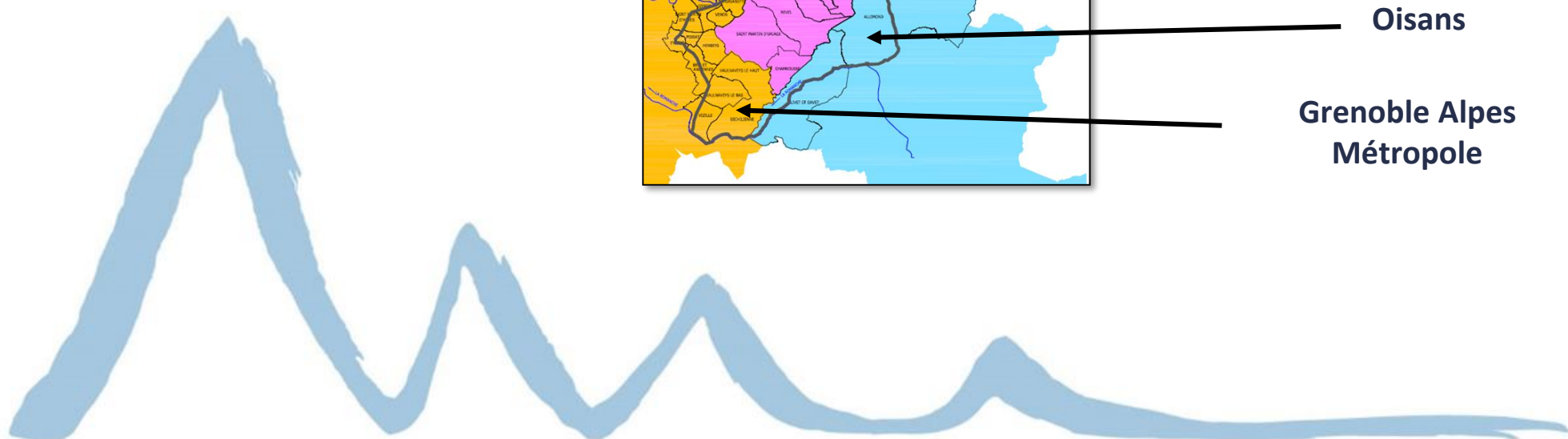
Porte de Maurienne

Canton de la Chambre

Grésivaudan

Oisans

Grenoble Alpes Métropole





Le Bureau d'Espace Belledonne

Collège	Structure	Titulaire/ Suppléant	NOM Prénom
1er Collège	Communauté de Commune Cœur de Savoie	Titulaire	BENGRIBA Jean-Claude
1er Collège	Communauté de Commune Cœur de Savoie	Suppléant	DUC Jean-François
1er Collège	Communauté de Commune le Grésivaudan	Titulaire	SALVETTI Olivier
1er Collège	Communauté de Commune le Grésivaudan	Suppléant	MILLET Régine
1er Collège	Communauté de Commune Porte de Maurienne	Titulaire	DEMONNAZ Jacky
2ème Collège	La Pierre	Titulaire	GENTY Ilona
2ème Collège	Saint Martin d'Uriage	Titulaire	CALLEC Arnaud
2ème Collège	Val Gelon la Rochette	Titulaire	GACHET Jacky
3ème Collège	Bien Vivre en Val Gelon	Titulaire	LACHIZE Christian
3ème Collège	Chambre d'Agriculture de l'Isère	Titulaire	REBUFFET Jacqueline
3ème Collège	Fédération des Alpagnes de l'Isère	Titulaire	SALVI Florent
3ème Collège	Office de Tourisme Belledonne Chartreuse	Titulaire	GERBAUX Martin
3ème Collège	Office de Tourisme Cœur de Savoie	Titulaire	CREUX Jean-Loup
3ème Collège	Scènes Obliques	Titulaire	LOYRION Guy

Les membres du 4^{ème} collège : membres associés doivent être élus ce soir



L'équipe technique

Aujourd'hui Espace Belledonne c'est : 3,1 ETP

- Valérie LUCAS, cheffe de projet tourisme en charge de l'Espace Valléen : 0,5 ETP
- Laura HERT, cheffe de projet biodiversité en charge du Contrat Vert et Bleu: 0,8 ETP
- Sophie MUSCIO, animatrice de l'association : 0,8 ETP
- Alice BERANGER, chargée de mission biodiversité : 1 ETP



shutterstock.com - 2425172893



Rapport moral 2023

Ilona GENTY

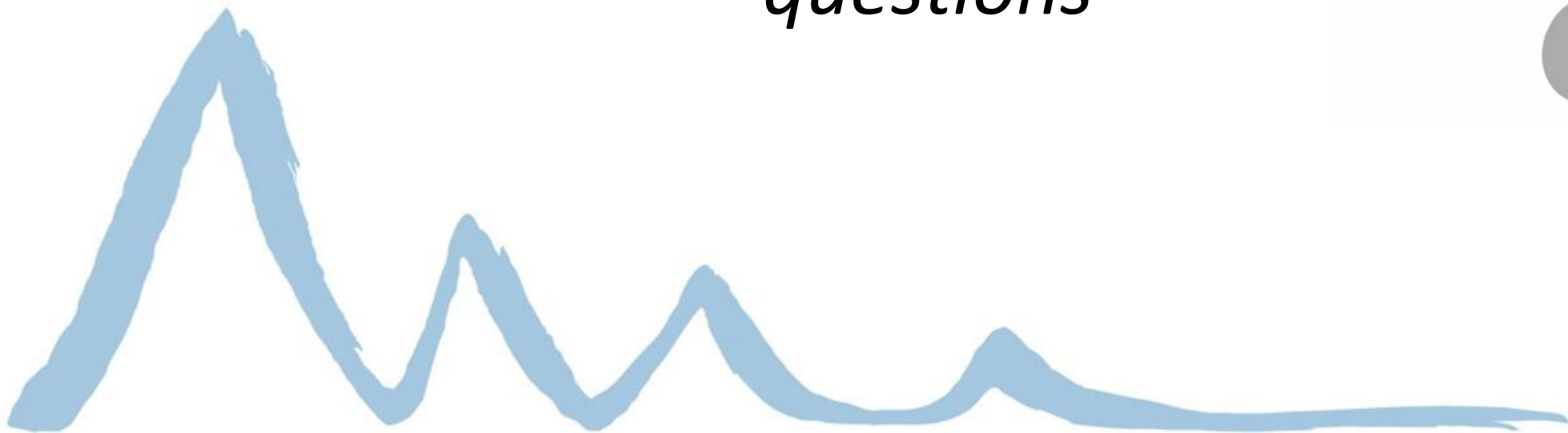
Vice-Présidente d'Espace
Belledonne





Rapport moral 2023

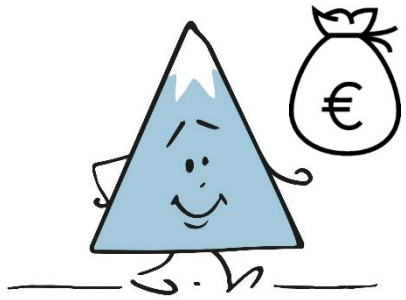
*Réponses aux
questions*





Rapport moral 2023





Rapport financier 2023

Vincent BOUVIER – Expert-comptable

- Rapports financiers 2023

Vincent LUYTON – Directeur de mission Audit et Evaluation

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023





Point financier 2024

DETTE COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

300 000 €

2022 Remboursement 40 000 €

2023 Remboursement 100 000 €

(payés en mai 2024)

2024 Remboursement 100 000 €

2025 Remboursement 60 000 €

Solde en banque au

24/09/2024

= 248 000 €

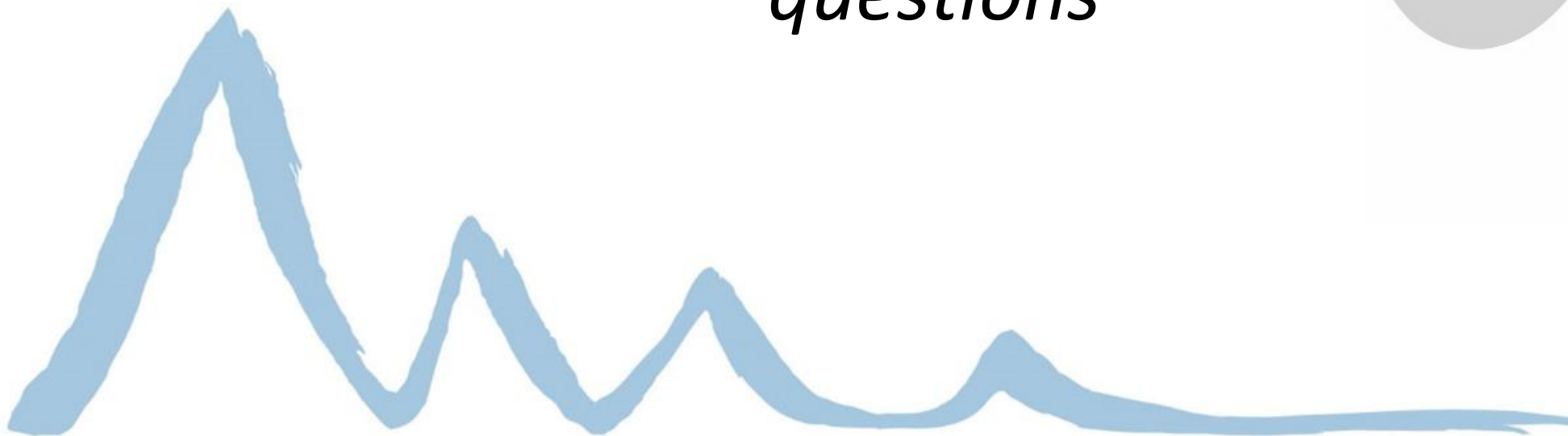
Budget d'atterrissage 2024

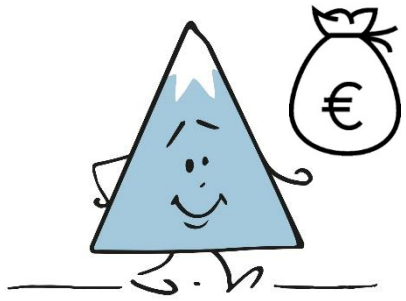
DEPENSES	Montant dépenses	RESSOURCES	Montant ressources prévisionnelles
Salaires, charges et frais de structure	147 986 €	Adhésions	53 170 €
Charges de structure	35 000 €	Europe - FEADER	8 277 €
		Région Auvergne-Rhône-Alpes	82 486 €
Prestations programmes et projets	53 982 €	Département Isère	3 405 €
		Dont B&V	
Contrat Vert et Bleu	6 500 €	Agence de l'Eau	10 500 €
Fiche action CVB	2 500 €	Communes accueillants une veillée	2 400 €
LEADER	10 346 €	Subventions EPCI	
PPT	9 590 €	Communauté de communes Grésivaudan	38 698 €
		Dont B&V	
Belledonne et veillées	18 246 €	Communauté de communes Cœur de Savoie	13 439 €
		Communauté de communes Porte de Maurienne	2 908 €
Fédérer	2 300 €	Grenoble Alpes Metropole	19 720 €
Communiquer	2 200 €	Communauté de communes de l'Oisans	959 €
Collecter	2 300 €	Communauté de communes Canton de la Chambre - 4C	1 006 €
Total	236 968 €		236 968 €



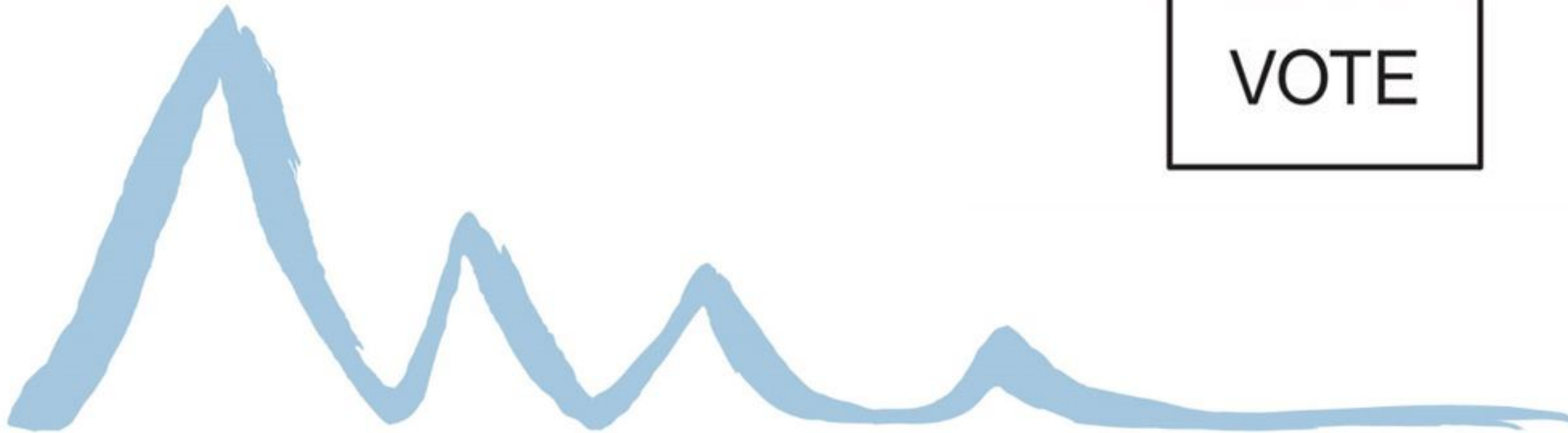
Rapport financier 2023 et Point financier 2024

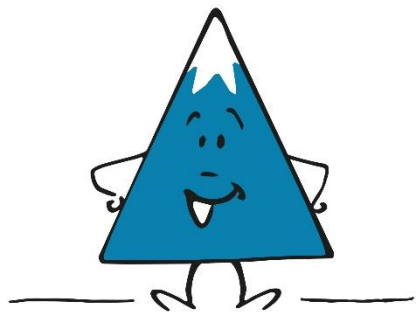
*Réponses aux
questions*





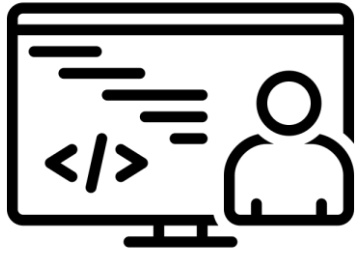
Rapport financier 2023





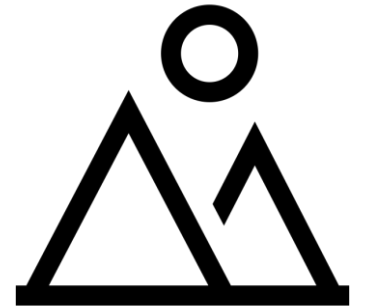
Rapport d'activités 2023 & Perspectives





Created by priyanka
from Noun Project

Un projet de territoire durable pour la chaîne de Belledonne



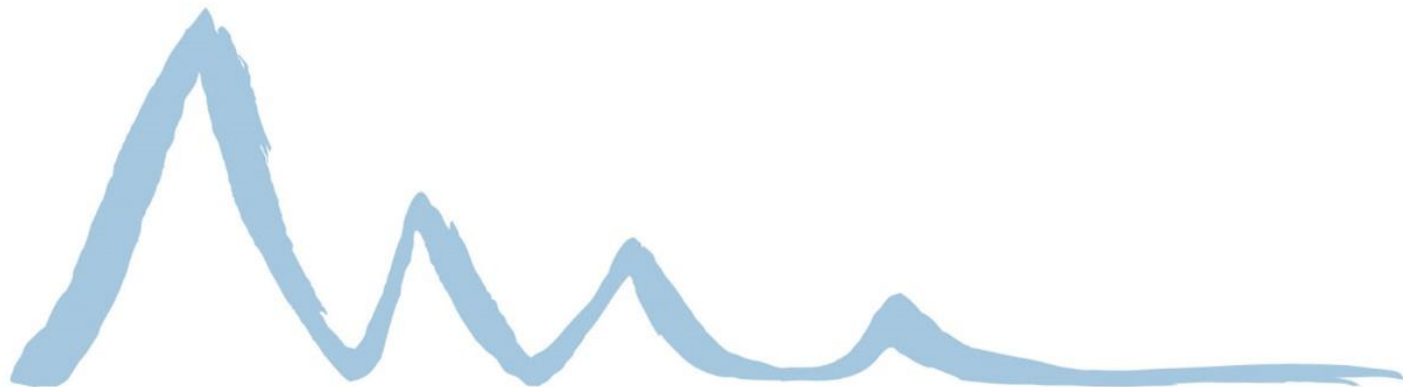
Created by Luiz Carvalho
from Noun Project

Espace Belledonne, nos 3 missions statutaires

1. Fédérer les acteurs du massif de Belledonne
2. Collecter et partager les connaissances / centre de ressources / observatoire du territoire
3. Accompagner, développer des projets

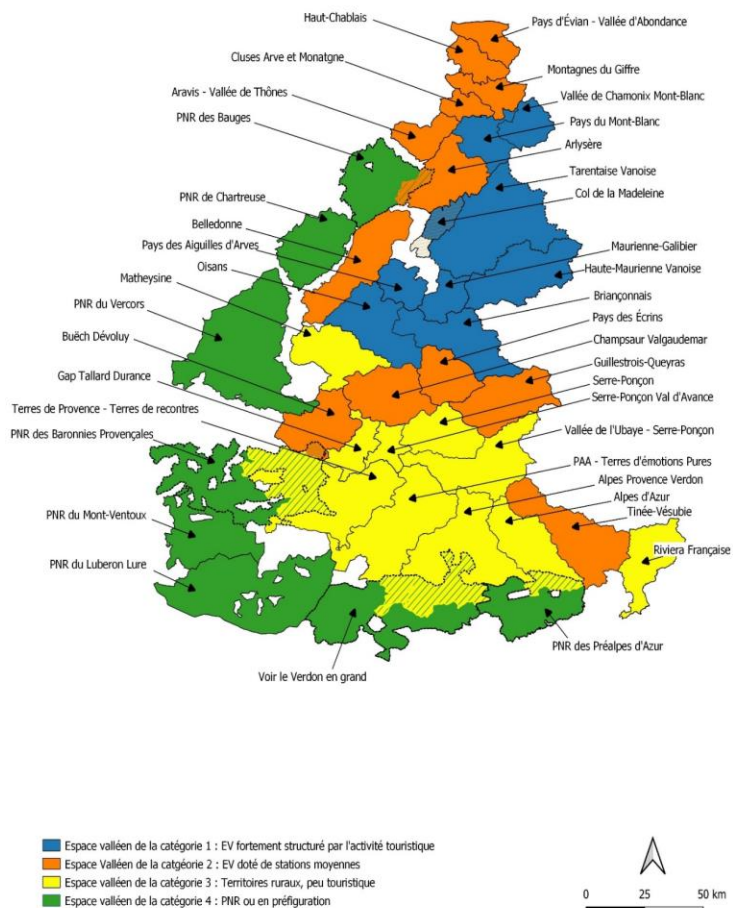


espace
Belledonne





Carte des espaces valléens 2021-2027



La démarche "Espaces valléens" est un programme à l'échelle du massif des Alpes françaises.

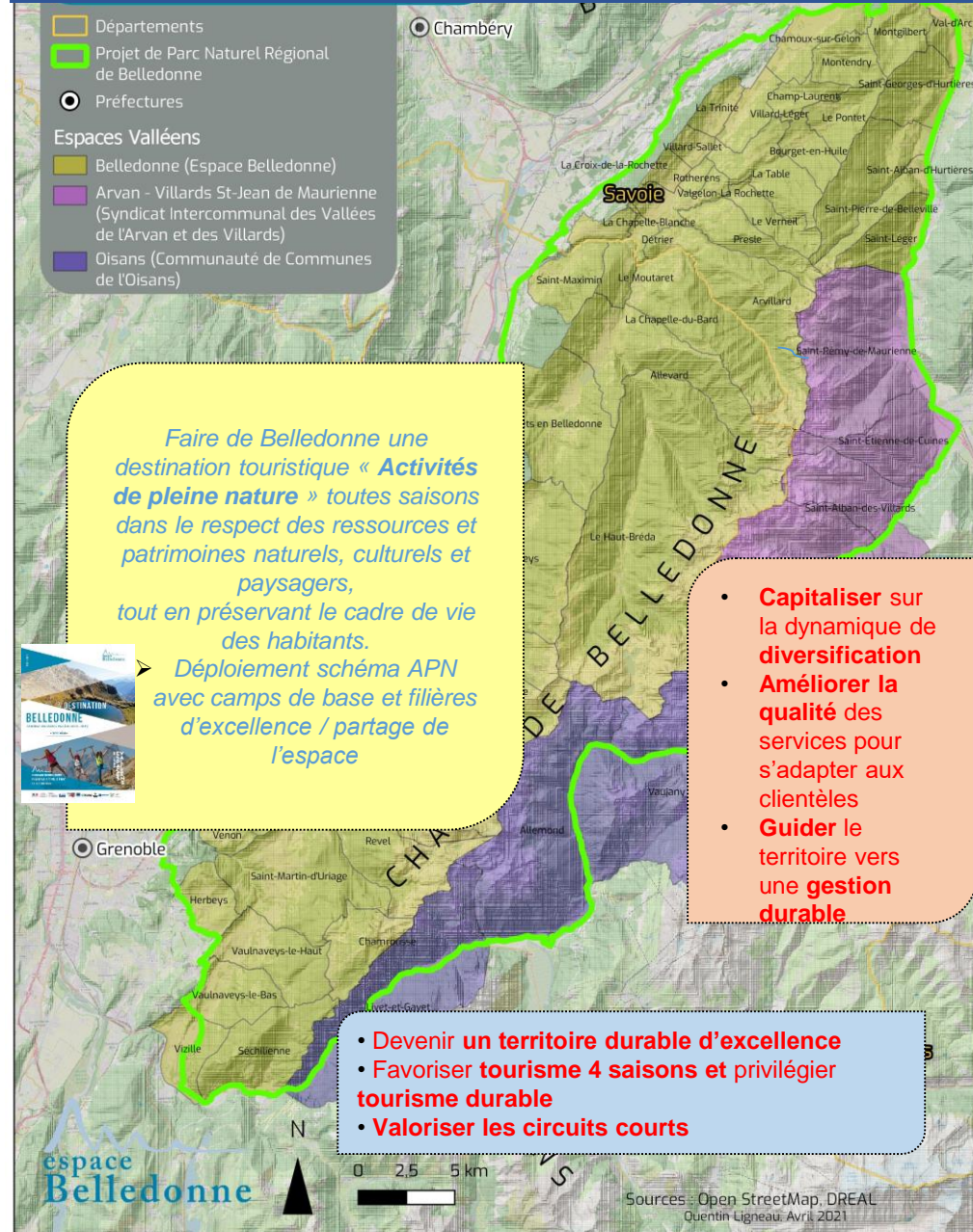
Le but

Accompagner les territoires dans une stratégie de **diversification et de transition** touristiques. Cette approche est basée sur la **valorisation des patrimoines naturels et culturels**.

Objectif principal

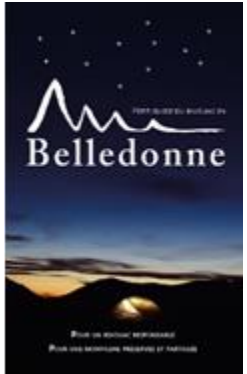
Favoriser l'émergence d'une **offre quatre saisons innovante, diversifiée et durable** à partir de la valorisation des patrimoines naturels et culturels, sur un territoire dont le **périmètre est cohérent** physiquement, économiquement et socialement.

Les espaces valléens en Belledonne





Tourisme



ESPACE VALLEEN BELLEDONNE : un programme d'actions sur 7 ans en faveur de la **diversification et la transition touristique**

Objectifs :

- Lancer, animer et faire vivre le dispositif Espace Valléen
- Fédérer les acteurs et les orienter vers une stratégie touristique commune
- Mettre en avant la destination Belledonne
- Faire de Belledonne un territoire APN tout en respectant la biodiversité et les habitants





Tourisme



En 2023...



4

Comités techniques et comités de pilotage



6

Réunions inter espaces valléens



1

Comité financeur



Participation au réseau des espaces valléens du massif alpin (séminaires, webinaires)



BELLEDONNE



3

Ateliers de travail (GR®738)



2

Evènements majeurs

- Rencontres Ciné Montagne de Grenoble
- Salon du randonneur Lyon





Tourisme



BELLEDONNE

7 PROJETS SOUTENUS dans le cadre de la programmation 2021-2027

- ✓ Etude Climsnow des stations communautaires
- ✓ Mobilier d'accueil des camps de base du Grésivaudan
- ✓ Poste d'ingénierie espace valléen 2021-2022-2023
- ✓ *Actions transversales de communication APN [charte graphique panneaux accueil des camps de base, photothèque, pictos, oriflammes, manuel du bivouac, guide d'accès au GR en mobilité douce, panneau porte d'entrée au GR...]*
- ✓ Etude d'opportunité sur le site de Saint Clair – camp de base Val Gelon La Rochette-Détrier
- ✓ Aménagements camp de base de Vizille (mobilier d'accueil – sécurisation falaise d'escalade – halte équestre)
- ✓ Aménagements du site de PREMOL – GAM

➤ **735 700€ de subventions perçues depuis 2021 dont 630 000€ EV pour le territoire au 19 septembre 2024**

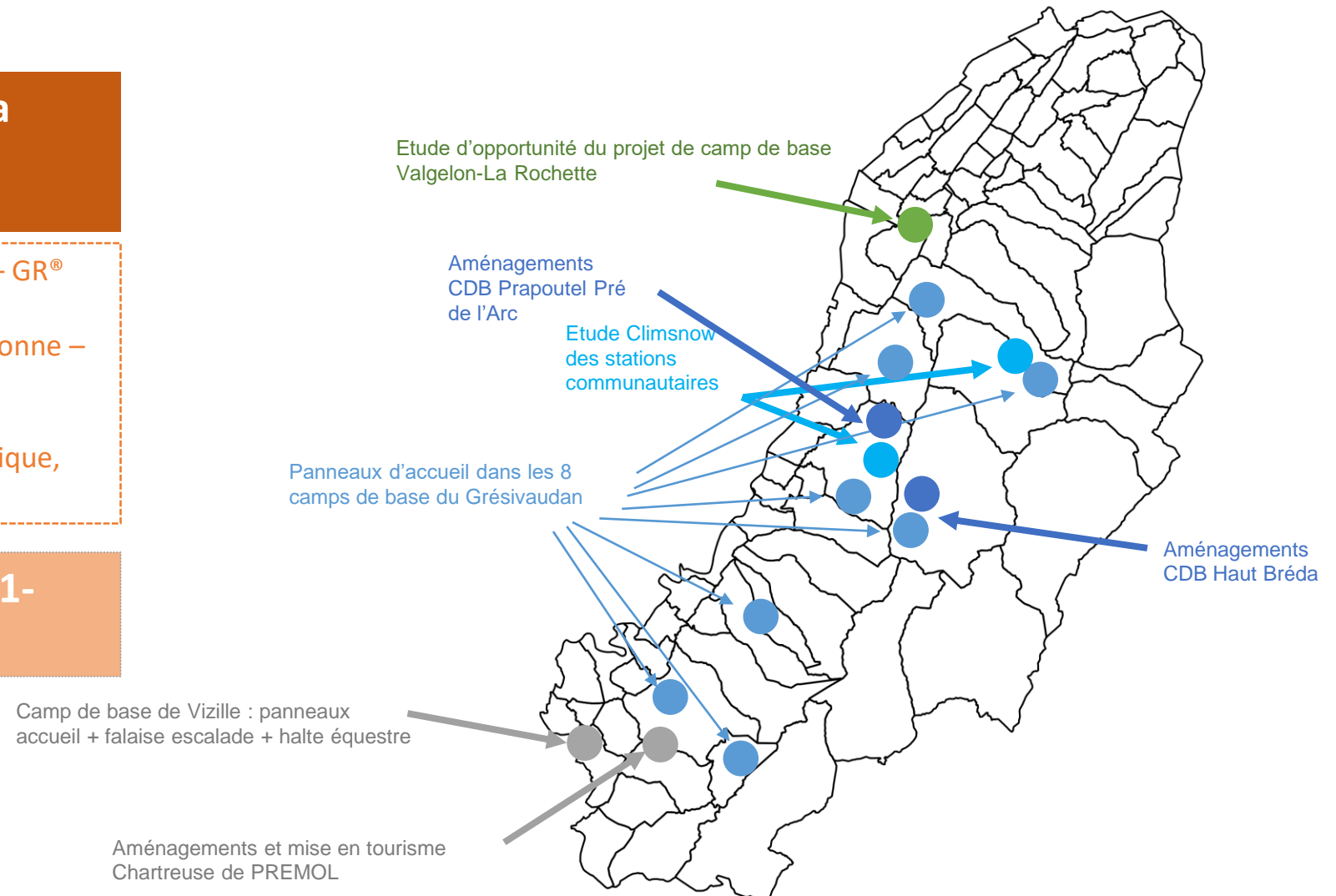
LOCALISATION DES PROJETS SOUTENUS EN BELLEDONNE 2021-2024



Actions qui concernent l'ensemble de la chaîne de Belledonne

- Ré édition carte de la Haute Traversée de Belledonne – GR® 738
- Faire vivre l'itinérance de la Haute Traversée de Belledonne – GR® 738 (rencontres, site internet dédié, réédition du topoguide...)
- Actions transversales de communication (charte graphique, pictos, photothèque...)

> Poste d'ingénierie espace valléen 2021-2022-2023





Tourisme



BELLEDONNE

PERSPECTIVES 2024

- ✓ Continuer à animer le dispositif espace valléen qui conforte l'ambition commune de soutenir un **tourisme durable et équilibré** sur l'ensemble de la chaîne de Belledonne
- ✓ Accompagner les porteurs de projet
- ✓ Organiser l'Inauguration du mobilier d'accueil des camps de base
- ✓ Coordonner la mise en œuvre des camps de base à l'échelle de Belledonne
- ✓ Continuer à faire vivre le GR®738
- ✓ Etudier la faisabilité de reprendre le site Destination Belledonne





Biodiversité

Le Contrat Vert et Bleu

Un programme d'actions sur **5 ans** en faveur de la **biodiversité**

Un **appel à projets** à destination des communes : **7 projets soutenus**

Un COPIL de **26 membres**, dont :

- **17 maîtres d'ouvrages**
- **6 EPCI**
- **3 financeurs principaux** : Région et Départements de l'Isère et de la Savoie

Une enveloppe initiale de **4,5 M d'€**

Bilan 2021 - 2023

Niveau d'avancement des actions

28 actions

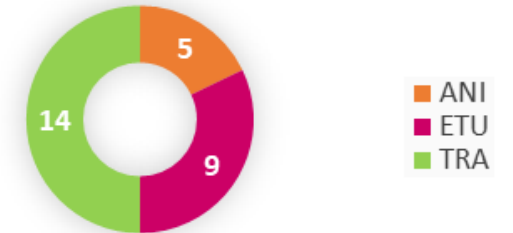
✓ 4 actions réalisées

➡ 7 actions en cours

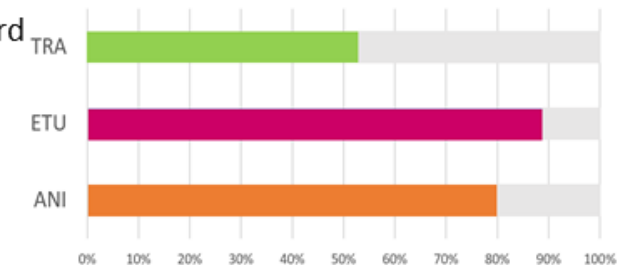
➡ 8 actions en cours en retard

✗ 5 actions non démarrées

⊘ 4 actions abandonnées



70 % des actions sont en cours ou terminées



Synthèse du bilan financier

1,3 M€

engagés, soit

30 %

du budget total engagé
34 % du budget FONC
27 % du budget INV



Biodiversité

Poursuite du CVB 2024-2025

23 actions

- 10** actions sans modifications majeures
- 5** actions revues à la hausse
- 2** actions revues à la baisse
- 1** action combinant 2 actions
- 1** action en cours de mise à jour
- 1** action transférée du CVB CdS
- 3** nouvelles actions

Et toujours l'appel à projets...

Action : Diagnostic des corridors et définition de pré-projets de restauration

- Objectivation de la responsabilité du territoire en terme de biodiversité
- Cartographie des acteurs et actions en faveur de la biodiversité en partenariat avec un chercheur en anthropologie

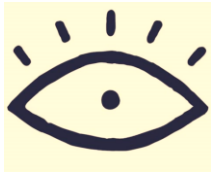


Stage puis embauche d'Alice Béranger
Co-financements Région, Agence de l'eau et
Office français de la biodiversité



Projet : Croisement trame noire et trame bleue

- Identification des points lumineux éclairant de manière directe des zones en eau
- Accompagnement des communes vers la mise en conformité des points lumineux

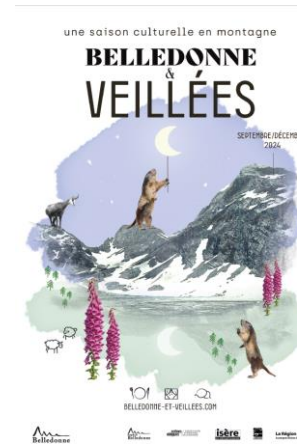


Culture



Belledonne et Veillées 2023

- Une édition particulière autour de 3 veillées : Presle, Saint-Mury-Monteymond et Venon
- Alors que les participants préparaient l'avenir d'Espace Belledonne lors d'un temps d'échange consacré au futur projet associatif, notre chef cuisinier, Raphaël LICANDRO concoctait un bon petit plat ensuite partagé par tous, et comme le veut la tradition chaque veillée s'est terminée par un spectacle professionnel.
- Un succès puisque 140 personnes environ ont participé à cette 17ème édition



En 2024, une nouvelle programmation aura lieu avec 6 veillées d'octobre à décembre 2024 :

- Venon – 15 octobre 2024
- Vallée des Villards – 19 octobre 2024
- Saint Martin d'Uriage – 26 octobre 2024
- Vallée des Huiles – 16 novembre 2024
- Vizille – 26 novembre 2024
- La Pierre – à définir



Forêt & Bois



Objectifs 2022 – 2023

- Assurer la pérennité de la ressource forestière par une gestion durable et améliorer la mobilisation des bois
- Améliorer l'accessibilité de la ressource et augmenter la mobilisation respectueuse des bois
- Placer la forêt au cœur de l'écosystème territorial
- Poste porté par la Communauté de Commune Cœur de Savoie en partenariat avec la Communauté de Commune le Grésivaudan cofinancé par le programme LEADER (juillet 2020 à juin 2023)





Forêt & Bois



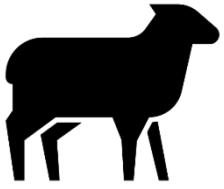
Sylv'ACCTES

« *Donner des moyens aux propriétaires privés comme publics de gérer leurs forêts de façon **durable et adaptée au climat*** »

- Appuyer la résilience des peuplements forestiers par des **itinéraires sylvicoles adaptés**
- Valoriser l'**outil financier** Sylv'ACCTES avec une mobilisation régulière des professionnels

Renouvellement de l'adhésion d'Espace Belledonne à Sylv'ACCTES pour les 3 années à venir (2024-2026) financée par La Communauté de Communes Cœur de Savoie et la Communauté de Communes Porte de Maurienne, permettant à l'ensemble des acteurs forestiers de la chaîne de Belledonne de bénéficier des actions et financements Sylv'ACCTES.

Le poste d'animateur forêt – filière bois, cofinancé pendant 3 ans (juin 2020 à juin 2023) par la Communauté de Communes le Grésivaudan, la Communauté de Communes Cœur de Savoie et l'Europe avec le programme LEADER n'a pas été reconduit suite à l'arrêt de ce dernier.



Agriculture

Poste porté par la Chambre d'Agriculture de l'Isère, cofinancé par l'ADABEL et le programme LEADER jusqu'à fin 2023.


Le poste de chargée de mission agriculture Belledonne est basé aux Adrets dans les locaux d'Espace Belledonne

Objectifs :

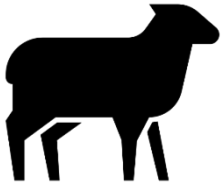
- Pérenniser les surfaces pour l'activité agricole
- Maintenir les espaces agricoles ouverts et un potentiel de production en zone de montagne
- Valoriser les pratiques agricoles

Missions

- Animation du PAEC
- Animation de l'ADABEL et ses actions
- Animation territoriale en lien avec l'agriculture
- Lien avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère



En 2024, par manque de moyen financier dédié à l'animation du PAEC (Plan Agro-Environnemental et Climatique) Espace Belledonne, en accord avec les EPCI, a décidé de transférer le portage du PAEC Belledonne à la Communauté de Communes le Grésivaudan. Ce transfert aura lieu au 1^{er} octobre 2024



Pastoralisme



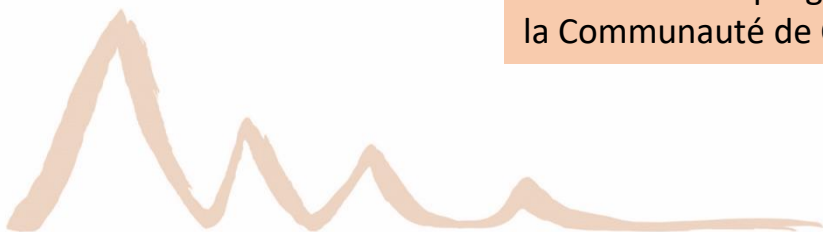
Plan Pastoral Territorial Belledonne 2021-2026

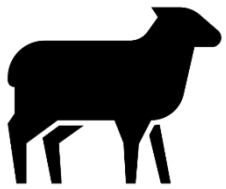
« Travailler ensemble pour garantir la durabilité d'une économie pastorale respectueuse des multiples enjeux de Belledonne et favoriser sa capacité de résilience face au changement climatique »

Enjeux et objectifs stratégiques

- Valoriser et renforcer les capacités techniques des Unités et Zones Pastorales
- Connaître, faire connaître le pastoralisme et ses pratiques afin de favoriser une structuration et une gestion partagée de l'espace
- Mettre en œuvre une politique pastorale partagée en Belledonne

En 2024, suite aux nouvelles mesures de dépôt des dossiers « Stratégie Locale de Développement » du FEADER pour l'animation du programme, Espace Belledonne, en accord avec les EPCI, a décidé de transférer le portage du PPT Belledonne à la Communauté de Communes le Grésivaudan. Ce transfert aura lieu au 1^{er} octobre 2024





Pastoralisme

Plan Pastoral Territorial Belledonne 2023

- Suivre et coordonner l'AMO
- Examiner les projets et suivre l'écriture des fiches navettes
- Suivre de la mise en ligne des fiches navettes sur la plateforme EDELWEISS
- Assurer le relationnel avec les partenaires (Région, DDT...)
- Suivre la consommation de la maquette financière
- Gérer, modérer et actualiser la plateforme de travail partagé EDELWEISS
- Vérifier les disponibilités financières : lien des maîtres d'ouvrage aux financeurs
- Organiser les COPIL en amont et en aval, rédaction des compte-rendu et diffusion de l'information
- Mobiliser les acteurs



2

Comités de pilotages



1

Consultation écrite



13

Projets sélectionnés



75 273 €

De subventions européennes



111 000 €

De subventions régionales

En 2024, suite aux nouvelles mesures de dépôt des dossiers « Stratégie Locale de Développement » du FEADER pour l'animation du programme, Espace Belledonne, en accord avec les EPCI, a décidé de transférer le portage du PPT Belledonne à la Communauté de Communes le Grésivaudan. Ce transfert aura lieu au 1^{er} octobre 2024



Programme LEADER

Programme 2014-2022

Espace Belledonne n'ayant plus les moyens humains de gérer les derniers dossiers des porteurs de projet de Belledonne, un appel à candidature auprès des territoires voisins a été publié pour assurer cette mission jusqu'au paiement des derniers dossiers.

C'est le Parc Naturel Régional des Bauges qui a obtenu ce marché pour les années 2024 et 2025

Programme 2023-2027

- Au regard de l'évolution des modalités de la nouvelle candidature LEADER, Espace Belledonne n'est plus en mesure de porter ce programme européen.
- **Le nouveau LEADER « *entre lacs et montagne* » est porté par le PNR Chartreuse** avec une co-animation / gestion PNR des Bauges, Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard / Pays Voironnais
- Le nouveau LEADER en quelques chiffres
 - ✓ Il regroupe 5 structures porteuses de GAL en 2014-2022 : PNR de Chartreuse / PNR Massif des Bauges / Espace Belledonne / CA du Pays Voironnais / SM de l'Avant Pays Savoyard
 - ✓ 13 EPCI + 16 communes de Grenoble Alpes Métropole
 - ✓ 4 030 km²
 - ✓ 822 108 habitants dont 526 108 concernés
 - ✓ 320 communes
 - ✓ **BUDGET 4 497 565 €** pour la durée de la programmation et l'ensemble du territoire





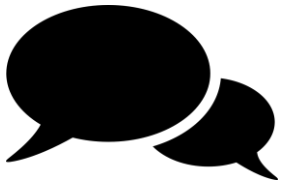
RECIBIODAL

Réciprocités Biodiversités Alimentation

Projet de recherche-action sur les effets de la prédation en Belledonne

En 2023, espace Belledonne a organisé 2 évènements autour de la thématique de la prédation:

- « Belledonne en partage » le 07 juin 2023 « **la prédation en Belledonne : quels impacts sur nos territoires et quelles actions à mener?** »
- Ciné-débat en novembre 2023 avec la projection du film « **RASCO et nous** » sur les chiens de protection



Belledonne en Partage.

Rappels

12 octobre 2022 à Allevard : quelle gestion de la fréquentation en Belledonne ?

26 janvier 2023 à Saint Martin d'Uriage : quels sont les freins et leviers pour s'adapter au changement climatique ?

7 juin 2023 à La Pierre : la prédation en Belledonne, quels impacts et quelles actions mener ?



Constats

Des thématiques variées et transversales qui se croisent et interagissent entre elles

Une grande quantité d'informations, d'avis, d'idées...

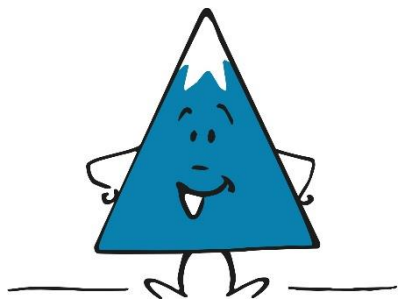
Une envie de trouver des points de levier et d'aller vers l'opérationnel



Proposition

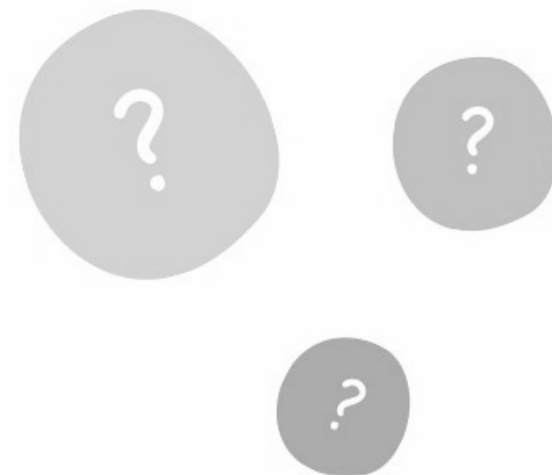
Créer un groupe de travail « Belledonne en partage » pour étudier ces données, les valoriser, proposer des projets opérationnels, etc.

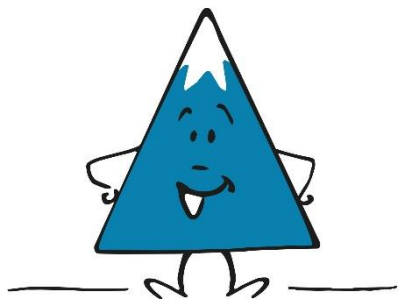
Objectif : monter un projet et obtenir des financements



Rapport d'activités 2023

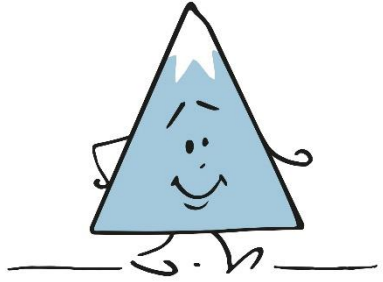
*Réponses aux
questions*





Rapport d'activités 2023





Elections du Conseil d'Administration



A ce jour, il y a des places vacantes au Conseil d'Administration:

1^{er} COLLÈGE – 1 place vacante, mais s'agissant d'un collège de membres de droit, elle ne sera pas remplacée

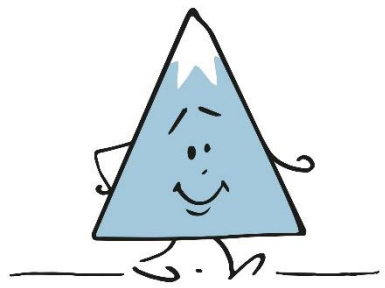
2nd COLLÈGE – complet

3^{ème} COLLÈGE – LES ASSOCIATIONS OU ORGANISMES SOCIO-ECONOMIQUES => une place vacante

4^{ème} COLLÈGE – MEMBRES ASSOCIÉS : 9 places disponibles / 2 candidatures:

Raphaël LICANDRO

Laurent DESVIGNES



Election des membres du C.A. sur les places vacantes

